
Comité ad'hoc en vue du
renouvellement des organes
de la MUGEF-CI

Abidjan, le 03 AOUT 2021

LA PRESIDENTE

N° 001 c comité ad'hoc/21/PR/cf

COMMUNIQUE

RENOUVELLEMENT DES ORGANES DE LA MUGEF-CI

Dans le but de garantir la transparence du processus électoral de la MUGEF-CI, le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale a pris deux arrêtés portant création et nomination des membres du comité ad'hoc en vue du renouvellement des organes de la MUGEF-CI.

Le Comité ad'hoc est composé de cinq (5) membres et est présidé par Madame **KONE Colette épouse KONE**, Directeur Général de l'Agence Ivoirienne de Régulation de la Mutualité Sociale (AIRMS), représentant le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale.

Il est chargé de mener à bien toutes les activités relatives à la préparation des élections pour le renouvellement des organes de la MUGEF-CI, jusqu'à la mise en place du Comité Electoral National.

Dans le cadre de sa mission, le Comité ad'hoc invite l'ensemble des mutualistes et particulièrement les potentiels candidats à :

- retirer du 4 au 9 août 2021 inclus, le guide électoral version 2013 de la MUGEF-CI ;
- déposer du 10 au 17 août 2021 inclus, leurs observations et propositions d'amendement.

Le retrait du guide électoral et le dépôt des propositions d'amendement sont effectués aux dates indiquées de 08 heures à 16 heures au Secrétariat de la Présidente dudit Comité à l'Agence Ivoirienne de Régulation de la Mutualité Sociale (AIRMS) sise à Cocody, Riviera Faya, route de Bingerville « Immeuble AIRMSI », 1^{er} étage.

Info line : 07 77 15 28 23 - Email : secretariatcomiteadhoc@gmail.com



KONE Colette Epse KONE
Administrateur du Travail et des Lois Sociales
Officier dans l'Ordre National